



asBL
**Jeunesse
à BRUXELLES**
**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2018**

Jeunesse à Bruxelles asbl
Avenue de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be





Introduction	.p05
01. Cadre institutionnel	.p06
Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2018	
Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2018	
Composition du Bureau au 31 décembre 2018	
Liste des membres du personnel au 31 décembre 2018	
02. Les activités de vacances	
02.1. Les plaines de vacances	.p07
02.2. Les stages de vacances	.p12
02.3. Les séjours en Belgique	.p16
02.4. Les séjours à l'étranger	.p19
03. Soutien au Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles	.p21
04. Gestion des salles et du domaine de Combreuil	.p22
05. Centre de formation en animation Elisabeth Carter	.p23
06. La coordination « Accueil Temps Libre »	.p30
07. La coordination des programmes de Cohésion sociale et FIPI	.p32
08. Partenariat avec le Centre culturel et sportif Pôle Nord	.p34
09. Fêtes du Solstice	.p36
10. Fête de la Jeunesse	.p37



La croissance des fréquentations amorcée ces dernières années s'est confirmée en 2018.

Ainsi, les plaines de vacances ont enregistré une augmentation de 13 % du nombre d'inscrits ; la croissance étant plus marquée en été ; les séjours ont enregistré une hausse de 10 % par rapport à 2017 et les stages, une augmentation de 1,5 % au cours de l'année 2018.

Parallèlement à cela, le Centre de formation Elisabeth Carter a également vu le nombre d'inscrits croître puisque 36 stagiaires animateurs ont été inscrits (31 en 2017). C'est surtout au niveau des formations continues que la tendance est à la hausse. 324 personnes ont ainsi participé aux formations continues (135 en 2017) proposées par ou organisées via le Centre Elisabeth Carter ; le Centre ayant plus que doublé le nombre de places proposées aux auxiliaires d'éducation et animateurs des Maisons des Enfants.

Au niveau de l'ATL, outre les projets récurrents, la Cellule s'est attelée à l'organisation de conférences pédagogiques, dont une animée par M. Pierre De Lion sur la thématique de « L'enfant difficile ou en difficultés ? ».

En 2018, la Cellule Cohésion sociale et FIPI a quant à elle organisé plusieurs concertations locales, dont une était consacrée à la présentation de l'avant-projet de nouveau Décret relatif à la cohésion sociale qui va sensiblement stabiliser les associations via un agrément, modifier le travail de la coordination et l'implication des communes.

Les fêtes du Solstice et de la Jeunesse ont, comme toujours, suscité l'enthousiasme des participants, petits et grands.

Enfin, en plus du soutien administratif et financier récurrent aux Maisons des Enfants, à la Maac et au centre Pôle Nord, la collaboration au Service de la Jeunesse s'est étoffée avec l'inauguration du nouveau centre culturel et sportif Tour à Plomb.

D'année en année, Jeunesse à Bruxelles répond aux demandes et besoins croissants de la population bruxelloise et adapte également son offre de service en regard des besoins des équipes d'animation . C'est là une tendance qui devrait se confirmer dans les années à venir et un défi important auquel Jeunesse à Bruxelles a toujours autant à cœur de répondre dans une logique de constante amélioration du service rendu au public.

F. Hariche.

Selon ses statuts modifiés le 30 avril 2013 (MB 11 07 2013), « Jeunesse à Bruxelles » Asbl a pour but de :

- collaborer à l'organisation des activités de vacances du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles à savoir les plaines de vacances, les stages et les séjours et les développer en adéquation avec les besoins et les demandes de la population ;
- organiser des événements sportifs, culturels, festifs, et mettre en place des projets éducatifs destinés aux enfants et aux jeunes de la Ville de Bruxelles ;
- coordonner le contrat communal de cohésion sociale et le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique de l'Immigration) pour la Ville de Bruxelles ainsi que des projets qui entrent dans ces deux cadres ;
- coordonner et piloter la Commission Consultative de l'Accueil (CCA) de la Ville de Bruxelles et mettre en place les actions définies dans ce cadre ;
- soutenir (administrativement, financièrement, ...) l'organisation des activités réalisées par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles si nécessaire ;
- coordonner la mise en place de formations destinées aux jeunes et aux adultes de la Ville de Bruxelles (animateurs et coordinateurs de centres de vacances ainsi que des formations continues) dans le cadre du Centre Elisabeth Carter.

L'objectif général de ces actions est de :

- promouvoir l'épanouissement de la personnalité et le développement des dons et aptitudes mentales et physiques de l'enfant et du jeune ;
- préparer les enfants et les jeunes à devenir des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste, tolérante et ouverte ;
- lutter contre l'exclusion et tendre vers une égalité des chances ;
- effectuer un travail de prévention ;
- recréer du lien social entre les diverses composantes de la population ;
- ouvrir à la diversité, la valoriser.

Les actions menées visent principalement les enfants et les jeunes habitants la Ville de Bruxelles ou fréquentant une école située sur le territoire communal :

- plaines de vacances et stages : enfants de 3 à 12 ans
- séjours en Belgique : enfants de 6 à 15 ans
- séjours à l'étranger : enfants de 9 à 15 ans

Ainsi, les plaines de vacances sont accessibles aux enfants :

- domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles (CP 1000, 1020, 1120 et 1130)
- qui fréquentent un établissement scolaire situé sur ce même territoire
- dont un parent est membre du personnel communal

Les stages et les séjours sont accessibles à tous les enfants et adolescents mais les prix varient selon le domicile de l'enfant (habitant ou non la Ville de Bruxelles).

01. CADRE INSTITUTIONNEL

Composition de l'Assemblée Générale au 31 décembre 2018

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Serge DE MEURICHY, Julie FISZMAN, Patrick GABRIELS, Roberto GALLUCCIO, Laetitia GERMYS, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Anne VANDENBULCKE, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2018

Faten ALAMAT, Amal BENGHALLAM, Brice BOLAND, Claude CHANTEUX, Joris CONDIJTS, Philippe DE BOCK, Julie FISZMAN, Laetitia GERMYS, Faouzia HARICHE, Zoubida JELLAB, Anne VANDENBULCKE, Frédéric WAUCQUEZ.

Composition du bureau au 31 décembre 2018

<i>Faouzia HARICHE :</i>	Présidente
<i>Faten ALAMAT :</i>	Administratrice déléguée
<i>Philippe DE BOCK :</i>	Trésorier
<i>Anne VANDENBULCKE :</i>	Secrétaire
<i>Frédéric WAUCQUEZ</i>	

Liste du personnel employé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles au 31 décembre 2018

Direction :

Valérie LEMAIGRE, Directrice

Cellule Administrative :

Saïda AMEZIAN, Préposée à l'accueil - secrétariat

Julie SAINLEZ, Assistante de Direction

Cellule Accueil Temps Libre :

Mélodie MBATSHI, Coordinatrice

Laetitia ROUFFART, Coordinatrice

Cellule Activités de vacances :

Rémy HENRARD, Coordinateur des stages de vacances

Mounia BENALI, Coordinatrice des séjours de vacances

Cellule Cohésion sociale :

Basma BEN AMAR, Coordinatrice

Karim BOUHOUT, Coordinateur

Dépôt :

Saïd EL KADDOURI, Chauffeur - livreur

02. LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Depuis plus de 30 ans, l'asbl Jeunesse à Bruxelles, en étroite collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles, assure l'organisation des plaines de vacances, stages et séjours durant les congés scolaires.

02.1 Les Plaines de vacances

Les plaines de vacances accueillent les enfants du lundi au vendredi (hors jours fériés) pendant les vacances de deux semaines ou plus (vacances d'hiver, de printemps et d'été) et ce, dans un cadre non résidentiel.

Organisées principalement dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, les plaines permettent aux enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateurs organisent des activités ludiques en petits groupes ; activités qui favorisent l'amusement, la détente et la convivialité tout en valorisant l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Période	Nombre de plaines	Nombre de jours d'ouverture	Nombre de présences	Moyenne des présences journalières
Printemps	6	9	5.810	646
Été	8	42	31.315	746
Hiver	6	8	3.316	416
TOTAL	20	59	40.441	685

Nombre de présences par rapport à 2017 (en sachant qu'il y a eu un jour ouvrable de plus en 2017)

Période	2017	2018	Différence	Augmentation
Printemps	5.268	5.810	+ 542	+ 10,3 %
Été	27.007	31.315	+4308	+16 %
Hiver	3.525	3.316	-209	- 5.9 %
TOTAL	35.800	40.441	+4641	+13%

Au regard de ces chiffres, la tendance à l'augmentation du nombre de présences dans les plaines de vacances se confirme à nouveau pour l'année 2018.

Au total, nous comptons davantage de présences en 2018 que l'année précédente ainsi qu'une moyenne de présences journalières en croissance (583 en 2016, 639 en 2017 et 685 en 2018).

Hormis la période de l'hiver, nous observons des progressions significatives au printemps (+10,3%) et en été (+16%).



a. Les activités

A chaque période de plaines de vacances, le Secrétariat des activités de vacances propose une thématique pédagogique à exploiter.

- Au printemps 2018, la thématique « Musique Maestro » a permis aux enfants de découvrir le Musée des Instruments de Musique, d'explorer le monde du chant et des instruments grâce à l'artiste David en Musique, de s'émerveiller devant le spectacle « ISAPO » qui mélange la culture musicale du Congo et de la Suisse et de participer à bien d'autres activités préparées par les équipes d'animateurs.
- En été 2018, nous avons continué comme en 2017 à proposer une thématique différente par mois pour permettre une plus grande diversité dans les activités :

Juillet : « Abracadabra » a permis aux enfants de découvrir le monde de la magie avec nos apprentis sorciers /animateurs. Ils ont pu apprendre des tours grâce à l'asbl DamS, le magicien Lou Baliba leur a montré l'étendue de ses pouvoirs lors d'un spectacle et les spécialistes de Cap sciences sont venus démontrer que les expériences scientifiques sont tout aussi magiques.

Août : « Derrière la caméra » Que ce soit pour partir à la recherche d'un fabuleux trésor ou pour être le premier humain à mettre les pieds sur Mars, en août, ce sont les enfants qui réalisent et jouent le rôle de leur vie. A la fin des vacances, le 7ème art n'avait plus de secret pour nos acteurs en herbe.

- En hiver 2018, avec le thème « Voyage dans le futur », les enfants ont pu explorer ce qui n'est pas encore arrivé ! Ils ont dû faire preuve d'imagination et de créativité pour imaginer à quoi allait ressembler le monde de demain. Grâce à leur machine spatiotemporelle, ils ont pu mettre en place des actions pour transformer l'avenir et vivre la vie dont ils rêvent.

Outre les activités pédagogiques variées organisées par les équipes d'animation des différentes plaines, le Secrétariat des activités de vacances a également organisé des excursions pour tous les enfants (minimum 1/semaine).

Quelle que soit leur finalité (artistique, culturelle ou sportive), les excursions au cours desquelles les enfants auront l'occasion de profiter d'un espace vert sont privilégiées : Domaine provincial d'Hélicine, visite de l'asbl du « Petit Train A Vapeur » au parc de Forest, activités dans les parcs de Bruxelles, ...

Les excursions sont également choisies pour permettre aux enfants de faire de nouvelles découvertes. Diverses excursions sont généralement proposées aux enfants, dans l'optique de favoriser l'accès à la culture dans ses diverses dimensions : de nombreux spectacles culturels au centre Pôle Nord, visite des musées de la Ville de Bruxelles, ainsi que la visite du musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire et de la porte de Hal, découverte du cinéma Galeries et du cinéma Palace, ...

Pour les excursions, une participation financière de 2€ a été demandée aux parents.

Divers ateliers ont également été organisés au sein des plaines grâce à l'engagement d'intervenants extérieurs : ateliers scientifiques avec Cap Sciences, ateliers musicaux, lecture de contes, sensibilisation au code de la route avec Police Prévention ainsi que des ateliers autour des bien connues planchettes en pin.



Enfin, les excursions et animations sont aussi choisies dans le but de permettre aux animateurs de développer de nouvelles compétences telles que la création d'un univers fantastique, la vulgarisation des savoirs ou les techniques pour susciter l'intérêt des enfants pour une discipline qu'ils ne connaissent pas.

La collaboration avec les bibliothèques de la Ville de Bruxelles mettant à disposition des plaines (moniteurs et enfants) des ouvrages didactiques et pédagogiques a été maintenue; ceci afin de stimuler, chez les uns, les recherches pédagogiques et chez les autres, les activités de lecture.

b. Le public

Printemps 2018

Sur les 886 enfants qui ont fréquenté les plaines (785 en 2017) :

- 61 % des enfants ont moins de 6 ans (48 % en 2017)
- 53 enfants ont bénéficié du tarif social (62 en 2017)
- 79 % étaient domiciliés sur le territoire communal (77 % en 2017)

Été 2018

Sur les 1861 enfants qui ont fréquenté les plaines (1767 en 2017) :

- 49 % des enfants ont moins de 6 ans (47 % en 2017)
- 144 enfants ont bénéficié du tarif social (140 en 2017)
- 76 % étaient domiciliés sur le territoire communal (75 % en 2017)

Hiver 2018

Sur les 633 enfants qui ont fréquenté les plaines (641 en 2017) :

- 51 % des enfants ont moins de 6 ans (46 % en 2017)
- 43 enfants ont bénéficié du tarif social (47 en 2017)
- 84 % étaient domiciliés sur le territoire communal (79 % en 2017)

c. L'encadrement

Un total de 558 personnes pour 707 contrats (489 personnes pour 629 contrats en 2017) a été nécessaire pour assurer l'encadrement et l'entretien des plaines de vacances pour l'année 2018 ; à savoir :

- 132 personnes (132 contrats) au printemps (109 personnes au printemps 2017) ;
- 321 personnes (469 contrats) en été (281 personnes en été 2017) ;
- 105 personnes (106 contrats) en hiver (99 personnes en hiver 2017).

A chaque période, les normes d'encadrement ont été respectées dans toutes les plaines de vacances.



Dans l'ensemble, les responsables de centre ont été satisfaits du travail effectué par les coordinateurs et animateurs. La fidélisation du personnel se poursuit : les équipes sont souvent constituées d'un noyau de personnes qui ont déjà travaillé ensemble, ce qui rend leur travail beaucoup plus efficace.

Le projet « Coaching dans les plaines » a été reconduit pour l'été 2018. Deux coachs ont été engagés afin de renforcer l'encadrement pédagogique des animateurs. L'objectif prioritaire du projet consistait à fournir un soutien aux moniteurs quant aux aspects pédagogiques et organisationnels des activités mises en place. Concrètement, après une phase d'observation, les coachs ont été amenés à conseiller les moniteurs sur la préparation et la mise en œuvre de leurs activités, les attitudes attendues, à répondre à leurs questions ou encore suggérer des améliorations/rectifications.

d. Système de réservations par semaine et tarifs

Depuis les plaines d'été 2014, le système d'abonnement a été remplacé par la mise en place d'un système de réservation par semaine. L'objectif des réservations par semaine est d'accroître la qualité de l'accueil dans les plaines en anticipant les fluctuations du taux de fréquentation quotidien observées lors des précédentes périodes de vacances. Cela permet de réserver des locaux adaptés au nombre d'enfants et d'offrir plus de confort aux animateurs et aux enfants. Aussi, la participation des enfants aux plaines pour une semaine permet, quant à elle, de créer une dynamique de groupe plus forte et d'approfondir les relations entre les animateurs et les enfants.

Cette organisation induit donc la mise en place d'un processus de réservation qui se déroule comme suit :

- **Un bulletin de réservation** (qui se trouve en page centrale du programme d'activités ou téléchargeable sur le site internet de Jeunesse à Bruxelles a.s.b.l.) est à compléter par les personnes qui confient l'enfant et à faire parvenir au Secrétariat des Activités de vacances. Ce formulaire contient une grille permettant de cocher les différentes semaines d'activités de plaines de vacances ; les réservations se faisant par semaine uniquement.
- **Un dossier de confirmation de la réservation** est envoyé à chaque participant. Il comporte un bulletin de virement ainsi que des précisions quant au programme, au matériel nécessaire, aux modalités pratiques, etc. Ce courrier contient également une fiche santé et une autorisation parentale ; ces deux documents étant à compléter et à remettre au responsable le premier jour de la plaine.

La tarification des plaines est restée identique à celle pratiquée depuis 2009 : le prix des anciens abonnements de dix jours a tout simplement été divisé par deux pour correspondre avec le prix par semaine (5 jours).



Les conditions d'accès aux plaines ainsi que les critères des trois différents tarifs sont restées identiques.

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren)
OU
- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire)
OU
- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles

Voici les différents tarifs des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

Tarif	Semaine de 4 jours	Semaine de 5 jours
Tarif plein	20€	25€
Tarif préférentiel	16€	20€
Tarif social	10€	12,5€

Le tarif préférentiel est réservé aux enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren) ou qui ont un parent membre du personnel communal.

Le tarif social est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 Bruxelles – 1020 Laeken – 1120 Neder-over-Hembeek– 1130 Haren). Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Le tarif comprend :

- la participation à toutes les activités qui se déroulent pendant la semaine ;
- les éventuels trajets en bus des centres d'accueil vers les plaines de vacances ;
- le repas chaud à midi, le goûter ainsi que les boissons



02.2 Les Stages de vacances

Période	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Evolution nombre participants (% 2017)	Taux d'occupation
Carnaval	9/9	166/170	+0.6%	97.6%
Printemps	9/9	163/169	- 6.8%	96.4%
Été	36/36	590/671	+ 1.4%	87.9%
Automne	9/9	166/174	+ 12.9 %	95.4%
TOTAL	63/63	1085/1184	+1.5%	91.6%

En 2018, 63 stages ont été organisés pendant 7 semaines de vacances : une semaine au carnaval (9 stages), une au printemps (9 stages), quatre semaines en été (4 x 9 stages) ainsi qu'une semaine en automne (9 stages). En moyenne, la capacité d'accueil par semaine a été de 169 places, et le nombre moyen d'enfants par semaine de stage a été de 155. Nous avons donc un taux moyen d'occupation de 91.6%.

En comparaison à 2017, nous remarquons une augmentation de la fréquentation des stages pour les périodes de carnaval, d'été et d'automne. En ce qui concerne la baisse de fréquentation pour la période de printemps, il est important de signaler que l'offre de stage a été inférieure à l'année 2017.

Une fois de plus nous remarquons une baisse de la fréquentation pour les stages comprenant un jour férié.

a. Activités

La programmation des stages a été enrichie, une fois encore, par de nombreuses collaborations avec des partenaires issus du monde associatif. Le partenariat avec l'asbl « Les Jeunesses musicales de Bruxelles » est toujours en place pour toutes les périodes de vacances. Les enfants ont donc l'occasion de s'essayer à des activités musicales et sont plongés dans un univers sonore tout au long du stage. Le partenariat avec l'asbl « Espace Magh » a également été maintenu. De nouveaux partenariats ont été établis avec, notamment, la « Fondation Boghossian », le « Cinéma Galeries » et « Opera Capture club ».

Durant l'été 2018, deux stages ont à nouveau été organisés au sein du musée BELvue et au Palais du Coudenberg pour permettre aux enfants de découvrir l'histoire belge et les grands édifices de Bruxelles.

Le partenariat avec Brusurf a également donné l'opportunité aux enfants de découvrir le monde numérique. Grâce aux stages «Graine de photographe » et « Les vacances de Madame Monsieur » les enfants se sont approchés de l'univers informatique.

Cette année, nous avons également développé un partenariat avec la « Maison de l'Escrime ». Ce stage a donné l'opportunité aux enfants de s'essayer à un sport qui combine concentration, agilité et dextérité.

En 2018 encore, de nombreuses excursions et activités culturelles ont été organisées pour permettre aux jeunes bruxellois de découvrir de nouvelles disciplines ou d'explorer des régions qui leur sont parfois inconnues.



Musées : Centre d'Art du Rouge Cloître ; Sportimonium le Musée du Sport; La fondation Folon ; La Cinematek; BIP,brussels Musée ; Institut Royal des sciences naturelles ; Palais du Coudenberg ; MIMA Museum ; Musée Train World ;

Excursions et Espaces verts : Centre d'Art du Rouge Cloître ; Domaine de Kessel Lo ; Domaine du bois des rêves ; Parlement fédéral ; Domaine provincial d'Hélécine ; Jardin Botanique Jean Massart de Meise ; Parc Royal ;

Les stages sont toujours conçus comme des ateliers thématiques, créatifs où la dynamique de projet est omniprésente. Animateurs et enfants portent conjointement un projet et réalisent une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi. Ces activités ont pour objectif principal de promouvoir la culture artistique sous toutes ses formes. Il s'agit là d'un outil d'expression et de valorisation pour les enfants, qui se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité parfois insoupçonnée. Des activités culturelles, sportives, scientifiques, ou d'autres, centrées par exemple sur l'environnement et le développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages. Ces stimulations sont essentielles au développement de chacun, en complément des autres lieux d'éducation et de formation comme l'école par exemple.

Les stages, à l'instar des plaines de vacances, sont des lieux d'apprentissages de la vie en groupe : apprentissage du respect de l'autre (dès le plus jeune âge), du partage, de la négociation, de l'expression des désaccords et du travail collectif. L'autonomie de chacun, y compris des plus petits, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés. Les stages sont des moments de plaisir, des moments ludiques, où la démarche, finalement, importe plus que le « produit fini ».

Les thématiques suivantes ont été développées en 2018 :

• Carnaval 2018 :

- Les Fables de La Fontaine
- Cultivons la Paix
- A la rencontre des extraterrestres
- Voyage en Russie
- La sculpture dans tous ses états
- Ça tourne ! Le cinéma musical
- La bande-dessinée
- Rap et Graff
- Omnisports et natation

Printemps 2018 :

- Contes de Charles Perrault
- Mon visage raconte une histoire
- Soleil d'Afrique
- Le Moyen-âge
- Le dada du surréalisme
- Ma télé de quartier
- Cabaret « Rire aux éclats »
- Illustoire
- Omnisports et natation



• **Été 2018 :**

Juillet 2018

- Les planètes
- Mini sports – mini relax
- Les Incas
- Vive le vent d'été
- Le bal masqué des animaux
- Enigmes au Coudenberg
- Made in Belgium
- L'art contemporain à la Villa Empain
- Omnisports et Escrime
- Les 1001 nuits
- Petits bruiteurs
- Papier en action
- L'Orient Express
- Notre livre, nos images
- Bienvenue au Brésil
- De spectateur à acteur
- Graine de photographe
- Omnisports et natation

Août 2018

- Les contes d'Andersen
- Colombe de la paix
- 20 mille lieues sous les mers
- A la découverte de l'Égypte
- A bord moussaillons
- Ça déménage – Papier carton
- Le far-ouest à Bruxelles
- Autoportraits et selfies
- Omnisports et natation
- L'appel de la forêt
- Les sept planches magiques
- Des dinos à la préhistoire
- Jardins dans la Ville
- Voyage autour du monde
- A toi de jouer !
- Les vacances de Madame et Monsieur
- Reporters de la démocratie
- Omnisports et natation

• **Automne 2018 :**

- Princesses et Princes imaginaires
- Ports à Gogo
- Savantes, inventeurs et découvertes
- La fabrique de Luthiers et de Luthières
- L'atelier de sculpture
- Théâtre, danse et histoires populaires
- Apprentis Cinéma
- Le métier de mes rêves
- Omnisports et natation

b. Le public

Tranche d'âge	Nombre de stages effectifs / nombre de stages prévus	Nombre de participants / capacité d'accueil	Taux d'occupation	Pourcentage : âge/total des participants
Maternelles (3-7 ans)	35/35	597/629	94.9 %	55%
Primaires (6 à 12 ans)	28/28	488/555	87.9 %	45%
TOTAL	63/63	1085/1184	91.6%	100%



Nous pouvons observer de manière générale que les stages destinés aux maternelles rencontrent davantage de succès, ce qui avait déjà été constaté les autres années.

Au total de l'année 2018 :

- 271 inscriptions d'enfants habitants hors territoire communal (25%)
- 814 inscriptions d'enfants habitants le territoire (75%)
- 105 inscriptions d'enfants au tarif social (9.6 %)
- 25 enfants pris en charge par des institutions (2.3%)

c. L'encadrement

Un total de 166 personnes a été nécessaire pour assurer la gestion des stages de vacances pour l'année 2018 ; à savoir :

- 25 personnes au Carnaval ;
- 24 personnes au Printemps ;
- 90 personnes en Été ;
- 27 personnes en Automne.

A chaque période d'activité les normes d'encadrement prescrites par l'ONE ont été respectées. Nous avons pu observer une certaine régularité dans les équipes d'animation de période en période ce qui favorise une dynamique de groupe positive. Cette dynamique transparait également dans les rapports entre les animateurs et les enfants.

d. Les tarifs

Les tarifs des stages sont inchangés depuis 2009 : le tarif préférentiel appliqué pour les habitants de la Ville de Bruxelles est de 50 €. Pour tous les autres, le prix de la semaine de stage est fixé à 75 €. Le tarif social entre en vigueur pour les familles en situation économique précaire qui habitent le territoire communal. Une participation aux frais de stage de 12 € est demandé à ces familles-là. Un tarif dégressif de - 20 % est toujours appliqué pour les familles bénéficiant du tarif préférentiel et qui inscrivent plusieurs enfants (2 et +).

Le tarif englobe la totalité des frais, les enfants bénéficient donc pour ce prix d'un encadrement de qualité, des boissons et une collation par jour, et souvent une excursion ou l'intervention d'un intervenant extérieur, lorsque la thématique du stage le justifie.



02.3 Les séjours

2.3.1. Les séjours en Belgique

Les séjours sont tout d'abord l'occasion pour les enfants de sortir de leur environnement familial, de faire de nouvelles rencontres et de nouvelles découvertes, tout cela à travers des activités ludiques, où apprentissages riment avec plaisir. Les animateurs et les enfants vont mener une série d'activités cohérentes par rapport au thème choisi ; ces activités ont pour objectif principal l'expression et la valorisation. Ainsi les enfants se découvrent un potentiel, des savoir-faire, une créativité.

Les séjours sont aussi un lieu d'apprentissage des règles de la vie en groupe : le respect de soi qui mène au respect de l'autre, le partage, l'écoute et l'objectif collectif ; autonomisation et responsabilisation étant également des objectifs travaillés durant le séjour.

Des activités sportives, scientifiques, artistiques, et autres, centrées sur l'environnement immédiat et la sensibilisation au développement durable viennent compléter la diversité des apprentissages.

Les thématiques suivantes ont été développées en 2018 : « Légendes scandinaves », « Baz'art ! » « A la conquête de l'île interdite », « Héros Academy », « La photographie dans tous ses états », « TOP SECRET : mission décryptage ! » ou encore « De legendarische oase ».

Outre les activités pédagogiques autour de ces thèmes, des excursions ont été organisées lors de chaque séjour. Les enfants ont par exemple eu l'occasion de visiter l'aquarium « Sealife », le musée MUHKA, de visiter et de participer à l'atelier LABO Média & Matériaux, de se rendre au parc ludique « The Outsider Coast », de faire des jeux d'observations et d'exploration concoctés par l'asbl Defi Nature, de partir pour une journée d'amusement au parc d'attraction aquatique Plopsaqua, de se balader en bord de mer dans le Disney Magic Sand, ainsi que de vivre des expériences d'accrobranche et de Waterball (Xtrem Adventure),.

Pour la neuvième année consécutive, un séjour de soutien scolaire a été organisé pour les jeunes de 1ère et 2ème secondaires. Comme l'année précédente, le séjour a duré deux semaines lors des vacances de printemps et ce dans un but de préparation aux examens de juin. Des professeurs de secondaire et des étudiants du supérieur ont été engagés pour encadrer des cours de rattrapage en français, mathématiques et néerlandais. Les étudiants ont également pu profiter de moments de détente pour s'adonner à des animations ludiques et sportives, mais aussi à vivre des sensations fortes lors de leur excursion au « Parc Aventure de Wavre ». Enfin, des ateliers méthodologiques ont également été organisés avec un intervenant spécialisé. Ces ateliers, déclinés en 9 séances de 2h, ont permis aux jeunes d'apprendre entre autres à mieux gérer leur temps de travail, découvrir des techniques pour faciliter leur compréhension mais aussi d'avoir confiance en leur potentiel.

Durant les vacances d'automne 2018, un séjour d'éveil linguistique destiné à stimuler l'apprentissage du néerlandais a été organisé pour les enfants de 6 à 12 ans à Mariakerke. Sur le thème « De legendarische oase », les enfants ont pu explorer leur côté aventurier en partant à la recherche d'une immense oasis et surtout répondre aux nombreuses énigmes en néerlandais pour découvrir la véritable histoire de ce lieu peuplé il y a plus de 3000 ans. Les animateurs -parfaits bilingues- ont ainsi veillé à allier activités ludiques à l'apprentissage du vocabulaire pour décomplexer les enfants face à une langue souvent perçue comme purement scolaire.



a. Les lieux d'accueil

Le domaine de Combreuil (Ronquières) appartient au Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, tandis que ses occupations sont gérées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Jusqu'en 2017, le centre de Mariakerke était quant à lui géré par le Service de l'Instruction Publique. En 2018, sa gestion a été transférée au Service Jeunesse tandis que ses occupations sont gérées par Jeunesse à Bruxelles.

b. Les périodes d'activités : Comparatif des chiffres de 2017 et 2018

A. Le Domaine de Combreuil

2017

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	12	22/25	88 %
Été	4	4 x 12 jours	119/160	74.4 %
TOTAL	5	60	141/185	76.2 %

2018

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Printemps Soutien scolaire	1	11	44/44	100 %
Été	4	4 x 12 jours	115/160	71.8 %
TOTAL	5	59	159/204	77.94 %

B. Mariakerke

2017

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	28/30	93.33 %
Printemps	1	11	29/30	96.66 %
Été	4	4 x 12 jours	106/120	88.33 %
Automne	1	5	18/30	60%
TOTAL	7	68	181/210	86.18 %



2018

Période	Nombre de séjours	Nombre de jours par séjour	Nombre d'enfants	Taux d'occupation
Carnaval	1	5	30/30	100 %
Printemps	1	11	26/30	86.66 %
Eté	4	4 x 12 jours	113/120	94.1 %
Automne	1	5	30/30	100 %
TOTAL	7	68	199/210	94.76 %

Les séjours organisés à Mariakerke atteignent un taux d'occupation très positif à hauteur de 94,76%. Il convient de souligner une nette augmentation de près de 10% par rapport à l'année 2017. Les séjours organisés à Combreuil maintiennent globalement un même taux d'occupation avec une très légère augmentation par rapport à l'année 2017. Précisons ici que les séjours organisés à Combreuil ont une capacité d'accueil plus importante, ce qui peut en partie expliquer cet écart de taux d'occupation entre les deux lieux d'accueil.

c. Les tarifs

Tarifs en vigueur depuis le 1/7/2009 :

- Pour les séjours de 12 jours :
 - 160 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 200 € pour les autres
 - 100 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

- Pour les séjours de 5 jours :
 - 100 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles
Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 125 € pour les autres
 - 50 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliés sur le territoire communal).

Pour ce prix, les enfants bénéficient du trajet aller-retour en bus, de la pension complète (hébergement en dortoir, 3 repas et 2 collations par jour), de l'encadrement, de tout le matériel nécessaire aux activités, des excursions.



2.3.2. Les séjours à l'étranger

Au cours des vacances de carnaval 2018, 41 jeunes de 9 à 14 ans ont eu l'occasion de partir aux sports d'hiver dans la station de ski de « Saint-Sorlin d'Arves » (Savoie, France). Durant ces 8 jours, ils ont pu s'adonner aux joies de la glisse et profiter de cours (2h par jour) dispensés par l'Ecole du Ski Français.

a. Les périodes d'activités

2017

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	41/41 (100 %)
TOTAL					41/41

2018

Période	Type de séjour	Lieu	Nombre de jours	Tranche d'âge	Nombre d'enfants /capacité d'accueil
Carnaval	Sports d'hiver	Saint-Sorlin d'Arves	8	10-13 ans	41/41 (100%)
TOTAL					41/41

Le taux d'occupation maximal a été atteint une fois encore pour l'année 2018.

b. Les tarifs

- Sports d'hiver :
 - 400 € pour les habitants de la Ville de Bruxelles. Un tarif dégressif est toujours appliqué pour les 2ème, 3ème, etc. enfants : - 20 %
 - 500 € pour les autres
 - 250 € pour les bénéficiaires du tarif social (d'application pour les familles en situation économique précaire qui sont domiciliées sur le territoire communal).



c. Le public

2017

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	341/410	83,17%
Ados (13-15ans)	1	22/25	88 %
TOTAL	13	363/436	83,27%

2018

Tranches d'âge	Nombre de séjours	Nombre d'enfants / capacité d'accueil	Taux d'occupation
6-12 ans	12	373/425	87,76%
Ados (13-15ans)	1	26/30	86,66 %
TOTAL	13	399/455	87,69%

Carnaval 2018

71 enfants ont fréquenté nos séjours (69 en 2017) :

- 12 enfants ont bénéficié du tarif social (9 en 2017)
- 57,74% sont domiciliés sur le territoire communal (63,8% en 2017)

Printemps 2018

70 enfants ont fréquenté nos séjours (51 en 2017) :

- 14 enfants ont bénéficié du tarif social (9 en 2017)
- 67,14 % sont domiciliés sur le territoire communal (88,2 % en 2017)

Été 2018

228 enfants ont fréquenté nos séjours (225 en 2017) :

- 26 enfants ont bénéficié du tarif social (30 en 2017)
- 42,5 % sont domiciliés sur le territoire communal (52% en 2017)

Automne 2018

30 enfants ont fréquenté nos séjours (18 en 2017) :

- 3 enfants ont bénéficié du tarif social (6 en 2017)
- 66,66 % sont domiciliés sur le territoire communal (94,5% en 2017)

02.4 L'encadrement

Pour l'année 2018, un total de 94 personnes (contre 87 en 2017) a été nécessaire pour assurer la gestion des séjours à savoir :

- 12 personnes au Carnaval (12 en 2017)
- 15 personnes au Printemps (12 en 2017)
- 60 personnes en Été (56 en 2017)
- 7 personnes en Automne (7 en 2017)



03. SOUTIEN AU SERVICE JEUNESSE DE LA VILLE DE BRUXELLES

L'asbl a soutenu les activités du Service de la Jeunesse par une aide administrative et financière sur base de projets présentés et approuvés par le Collège ; projets qui concernent :

- **La Maison d'Art Actuel des Chartreux**
L'asbl Jeunesse à Bruxelles a obtenu un subside de 11.880 € de la Fédération Wallonie Bruxelles et 7.500 euros de la CoCoF pour les activités de la Maison d'Art Actuel des Chartreux. Elle en a assuré le suivi administratif et financier, en collaboration avec le Service de la Jeunesse.
- **Les Maisons des Enfants**
Une enveloppe de 75.000 euros, versée sous forme de subside par la Ville de Bruxelles à l'asbl Jeunesse à Bruxelles, a été employée pour les activités organisées par les Maisons des Enfants. Le suivi a été effectué en bonne collaboration entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Service de la Jeunesse.
- **Le Centre culturel et sportif Tour à Plomb**
Une enveloppe de 13.684,36 euros, a été affectée à l'inauguration du Centre culturel et sportif Tour à Plomb (24/06/2018). Le suivi administratif et financier a été assuré en collaboration avec le Service de la Jeunesse.

04. GESTION DES SALLES ET DU DOMAINE DE COMBREUIL

Gestion administrative et financière liées à l'occupation des infrastructures : organisation des visites des infrastructures, réservations, contrats de location, inventaires d'entrée et de sortie, contacts avec les concierges, facturation, organisation des plannings de nettoyage.

Salle de la Clé : 21 jours d'occupation (61 jours en 2016, 35 jours en 2017)

Salle de la Jeunesse : 98 jours d'occupation (130 jours en 2016, 85 jours en 2017)

Domaine de Combreuil : 104 jours (106 jours en 2016, 94 jours en 2017)

- occupation par l'asbl Jeunesse à Bruxelles (séjours de vacances) au printemps et en été : 60 jours
- occupation par le Centre Elisabeth Carter : 18 jours
- occupation par des écoles de la Ville de Bruxelles : 16 jours
- occupation par des services de la Ville de Bruxelles : 0 jour
- occupation autres : 10 jours

En 2018, le Domaine de Combreuil a été indisponible pour une durée de 52 jours pour cause de travaux. La diminution du nombre de jours d'occupation à la Salle de Clé s'explique par des travaux importants dans le quartier ; ceux-ci rendant l'accès à la salle difficile.

05.1 Centre de Formation au métier de l'animation

Durant l'année 2018, le Centre Elisabeth Carter a assuré :

- L'organisation des comités pédagogiques relatifs aux différentes formations mises en place ;
- La mise en place et le suivi de partenariats dans le cadre des formations avec :
 - L'asbl Service pour la Transformation, l'Innovation et le Changement Social (STICS) : un module de trois journées de formation sur la gestion de projets dans un contexte extrascolaire.
 - La Croix Rouge de Belgique : quatre modules de deux jours de formation concernant les premiers soins à donner aux enfants.
 - L'Université de Paix : quatre modules de deux jours portant sur une sensibilisation à la communication non-violente.
 - L'asbl Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance (BADJE) : deux modules de deux jours et trois modules de trois jours travaillant l'inclusion extrascolaire en vue d'un accueil de qualité pour tous.
 - L'asbl Quinoa : 3 journées de formation portant sur la gestion de projets, de leur construction à leur évaluation ;
 - L'asbl La Teignouse : trois modules de deux jours sur le thème du développement de l'enfant, ses rythmes et ses besoins ;
- Les entretiens préalables à la formation (80 entretiens), les suivis administratifs et individuels des stagiaires;
- Le suivi des stagiaires en stage pratique ;
- La gestion administrative et logistique des stages théoriques résidentiels ;
- La gestion et le suivi de l'équipe d'encadrement des formations ;
- Le suivi des dossiers de demande de subvention pour l'année 2018 auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles ;
- La mise en place de 8 formations continues à destination des auxiliaires d'éducation de l'Instruction Publique (6 formations continues en 2017) :
 - « La gestion de projets : collaborer autour de projets dans un contexte extrascolaire »
 - « Les techniques d'animation- Animer un groupe (3-12 ans) »
 - « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous »
 - « Les premiers secours aux enfants »
 - « Sensibilisation à la communication non-violente »
 - « Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : les ateliers créatifs autonomes »
 - « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre »
- La mise en place de 3 formations continues à destination des animateurs des Maisons des Enfants :
 - « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous »
 - « Moi animateur face à l'enfant, ses besoins et son développement »
 - « Construire et évaluer un projet »
- L'analyse de la mise en place d'une collaboration avec l'école secondaire De Mot- Couvreur (Ville de Bruxelles) dans le cadre de la formation au BACV des 5 et 6^{ème} Technique de Qualification en animation.

05.2 Formation "animateurs en centre de vacances" (BACV)

La neuvième session de formation (2017-2018) a vu l'inscription de 31 stagiaires. Parmi ces 31 personnes :

- 30 stagiaires étaient au départ du premier séjour de formation résidentiel (30 stagiaires en 2017) ;
- 2 stagiaires de la session 2016-2017 rejoignent le groupe pour terminer leur formation.
- 25 stagiaires ont obtenu leur brevet d'animateur de Centres de Vacances (21 en 2016-2017) ;
- 4 ont été conviés à suivre une étape supplémentaire (2 en 2016-2017) ;
- 5 ont arrêté pour raisons personnelles ou ont été conviés à arrêter en cours ou à la fin de formation (nombre d'heures insuffisant, évaluations insatisfaisantes) ou encore pour non adhésion au projet (10 en 2016-2017).

Les stagiaires ont poursuivi les modules suivants durant l'année 2018 :

- stage théorique résidentiel n°3 : du 12/02/2018 au 17/02/2018 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (29 stagiaires présents - 25 stagiaires en 2017) ;
- stage pratique n° 2 pendant les vacances d'été : 32 stagiaires animateurs en juillet et en août (180h) au sein des plaines de vacances (28 stagiaires en 2017) ;
- stage théorique résidentiel n° 4 (week-end) : du 21/09/2018 au 23/09/2018 (21h) au Domaine de Combreuil (27 stagiaires présents - 21 stagiaires en 2017).

L'objectif de former des animateurs autonomes, critiques et responsables détenteurs d'un brevet d'animateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 76 % (66 % en 2016-2017).

La dixième session de formation (2018-2019) a vu l'inscription de 36 stagiaires et l'arrivée d'un formateur supplémentaire; lesquels ont suivi les modules suivants durant l'année 2018 :

- stage théorique résidentiel n° 1 (week-end) : du 12/10/2018 au 14/10/2018 inclus (17h) au Domaine de Combreuil. Le groupe rentre 4h plus tôt à Bruxelles pour permettre à tous d'exercer leur droit de vote (31 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n° 2 : du 29/10/2018 au 2/11/2018 inclus (50h) au Domaine de Combreuil (31 stagiaires); résidentiel écourté de 2 jours pour raisons logistiques à Combreuil (panne de chaudière). Le dernier jour de formation aura lieu à la Maison des Familles et des Générations à Laeken, le 2/11/2018.
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 24/12/2018 au 04/01/2019 (100h) dans les plaines de vacances (33 stagiaires dont 4 stagiaires 2017-2018 devant refaire un stage. 2 stagiaires ne font pas leur stage pour raisons personnelles ou médicales)

05.3 Formation "coordinateurs en centre de vacances" (BCCV)

La seconde session de formation (2017-2018) a vu l'inscription de 8 stagiaires.

En 2018, ces derniers ont suivi les modules suivants :

- stage théorique en résidentiel n°3 : du 12/02/2018 au 17/02/2018 inclus (60h) au Domaine de Combreuil (7 stagiaires présents).



- stage pratique n°2 pendant les vacances d'été : du 2/07/2018 au 31/08/2018 (200h) : 5 stagiaires coordinateurs dans les plaines de vacances.
- stage théorique en résidentiel n°4 : (week-end) du 21/09/2018 au 23/09/2018 inclus (21h) au Domaine de Combreuil (4 stagiaires)
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 26/12/2017 au 05/01/2018 (100h) : 7 stagiaires coordinateurs dans les plaines de vacances.

Le centre Elisabeth Carter a octroyé le brevet de coordinateur de Centres de vacances (BCCV) à 3 stagiaires coordinateurs (6 stagiaires en 2017) à l'occasion de la cérémonie de remise des brevets en l'Hôtel de Ville le 5 octobre 2018.

L'objectif de former des coordinateurs autonomes, critiques et responsables détenteurs d'un brevet de coordinateur de centres de vacances reconnu par la Fédération Wallonie Bruxelles a été atteint à 38% (75 % en 2017). Au cours de cette seconde session, il y a eu 2 arrêts pour raisons personnelles et professionnelles, 2 stagiaires ont été arrêtés en cours de formation par l'équipe de formateurs et 1 stagiaire doit refaire un stage, ne maîtrisant pas suffisamment les bases attendues pour obtenir son brevet.

La troisième session de formation au BCCV (2018-2019) a vu l'inscription de 8 stagiaires.

Les stagiaires ont suivi les modules suivants durant l'année 2018 :

- stage théorique résidentiel n°1 (week-end) : du 12/10/2018 au 14/10/2018 inclus (17h) au Domaine de Combreuil. Le groupe rentre 4h plus tôt à Bruxelles pour permettre à tous d'exercer leur droit de vote (8 stagiaires) ;
- stage théorique résidentiel n°2 : du 29/10/2018 au 2/11/2018 inclus (50h) au Domaine de Combreuil (8 stagiaires); résidentiel écourté de 2 jours pour raisons logistiques à Combreuil (panne de chaudière). Le dernier jour de formation aura lieu à la Maison des Familles et des Générations à Laeken, le 2/11/2018.
- stage pratique n° 1 pendant les vacances d'hiver : du 24/12/2018 au 04/01/2019 (100h) de 8 stagiaires coordinateurs dans les plaines de vacances.



05.4 Formations continues

formation initiale requise par l'ONE et aux animateurs des Maisons des Enfants.

324 personnes ont participé en 2018 (135 personnes en 2017) aux différentes formations continues que le mandat vienne de l'Instruction Publique (IP) pour son personnel ou des maisons d'Enfants (MDE) pour ses équipes. Le taux d'absentéisme à ces formations a nettement diminué avec une moyenne de 16 % (29 % en 2017).

- 11 personnes ont participé à la formation « La gestion de projets : collaborer autour d'un projet dans un contexte extrascolaire » dispensée en partenariat avec le STICS.

Lieu : CeMPA

Dates : 1, 2 et 6 février 2018.

Un module de trois jours de formation pour définir les différentes formes de projets (projet pédagogique, projet éducatif, projet d'accueil) ; aborder plus particulièrement la thématique de la gestion d'un projet d'animation dans le cadre de l'accueil temps libre. Les participants découvriront plusieurs outils leur permettant de construire, gérer, mettre en œuvre et évaluer un projet en lien avec les valeurs et les principes du décret ATL.

- **44 personnes ont participé à la formation « premiers secours » dispensée en partenariat avec la Croix Rouge de Belgique.**

Lieu : CeMPA

Dates : 23 et 25 janvier 2018 ; 6 et 8 mars 2018 ; 29 et 30 octobre 2018 ; 30 et 31 octobre 2018.

Quatre modules de deux jours de formation pour permettre d'acquérir les premiers gestes essentiels en cas d'accident. 22 thèmes différents sont abordés pendant les deux jours de formation (de la dent cassée à l'obstruction des voies respiratoires, crises d'épilepsie, gestion du diabète, etc.)

- **48 personnes ont participé à la formation : « Sensibilisation à la communication non violente » dispensée en partenariat avec l'Université de Paix.**

Lieu : CeMPA

Dates : 20 et 22 février 2018 ; 24 et 26 avril 2018 ; 29 et 30 octobre 2018 ; 30 et 31 octobre 2018

Quatre modules de deux jours de formation qui visent une prise de connaissance des éléments centraux de la communication non-violente et l'identification des positionnements professionnels qui favorisent le développement constructif de la communication mais aussi ses freins tant sur les aspects verbaux que non-verbaux.

- **27 personnes ont participé à la formation : « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous » dispensée en partenariat avec l'asbl BADJE.**

Lieu : CeMPA et Salle VIP au Palais du Midi

Dates : les 20 et 22 mars 2018 ainsi que les 27 et 29 mars 2018.

Deux modules de deux jours de formation qui visent à découvrir les différents handicaps ; à définir l'inclusion en interrogeant la différence entre inclusion, intégration et l'exclusion ; à découvrir les étapes d'un projet d'inclusion et à apprendre à adapter les activités aux enfants à besoins spécifiques au sein du groupe.



- 31 personnes ont participé à la formation : « L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous » dispensée en partenariat avec l'asbl BADJE.

Lieu : Badje asbl

Dates : les 6,13 et 29 novembre ; les 4,6 et 11 décembre 2018 ainsi que les 13,18 et 21 décembre 2018.

Trois modules de trois jours de formation qui visent à découvrir les différents handicaps ; à définir l'inclusion en interrogeant la différence entre inclusion, intégration et l'exclusion ; à découvrir les étapes d'un projet d'inclusion et à consulter les outils pédagogiques existants. La formation vise également à analyser les attitudes et les comportements à privilégier tant entre adultes qu'avec les enfants du groupe et ceux à besoins spécifiques. Elle aborde également les questions visant les moyens de sensibiliser les autres enfants du groupe et à les accompagner dans l'intégration de tous. Les participants voient également comment adapter des activités et leurs projets d'animation en fonction des besoins spécifiques des enfants du groupe.

- 12 personnes ont participé à la formation : « Les règles, sanctions et la sécurité de base » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 13 et 15 mars 2018.

Un module de deux jours de formation qui permettra d'interroger les croyances qui motivent à poser certaines limites et à questionner les fondements des règles posées tout en vérifiant leur adéquation avec les projets pédagogiques des lieux d'accueil. Cette formation permet de découvrir des méthodes de mise en œuvre afin de poser des limites adaptées qui favorisent le sens des responsabilités des enfants et de développer une discipline incitative, encourageante qui stimule l'envie de collaborer des enfants et développe leur autonomie.

- 14 personnes ont participé à la formation : « Les techniques d'animation - Animer un groupe (3-12 ans) » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 22,27 février et le 1er mars 2018.

Un module de trois jours de formation afin de définir ce qu'est une animation et la différencier d'une activité occupationnelle afin de créer une définition de groupe concernant l'animation et ses enjeux pédagogiques. Cette formation permet de découvrir différentes techniques d'animation, de réfléchir la position professionnelle de l'animateur et ses missions ainsi que revoir les notions liées aux phénomènes de groupe.

- 23 personnes ont participé à la formation : « Activités manuelles et créatives en accueil temps libre : Les ateliers créatifs autonomes » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.



Lieu : Salle VIP au palais du Midi

Dates : les 20 et 22 mars 2018 ainsi que les 17 et 19 avril 2018.

Deux modules de deux jours de formation afin de faire découvrir l'outil de l'atelier créatif autonome tant au niveau de ses valeurs pédagogiques qu'au niveau des valeurs psychologiques au sein du processus développemental de l'enfant ; la mise en place de ce dernier et son expérimentation au cours des deux journées de formation.

- 32 personnes ont participé à la formation : « Construire et évaluer un projet » dispensée en partenariat avec l'asbl Quinoa.

Lieu : Salle VIP au palais du Midi Lieu : CeMPA

Dates : le 15 mai 2018, le 25 mai 2018 et le 5 juin 2018.

Trois modules d'une journée de formation afin de renforcer les connaissances des participants dans la gestion de projets, de leur conception à leur évaluation. La formation amènera les professionnels à travailler la formulation d'objectifs clairs et à identifier les indicateurs de changements.

- 35 personnes ont participé à la formation : « Moi animateur face à l'enfant, ses besoins et son développement » dispensée en partenariat avec l'asbl La Teignouse

Lieu : CeMPA

Dates : le 4 et 11 octobre 2018, le 18 et 25 octobre 2018 ainsi que le 8 et 22 novembre 2018.

Trois modules de deux jours de formation afin de renforcer les connaissances des participants concernant le développement de l'enfant, de ses besoins et comment y répondre de manière bienveillante au sein de l'accueil temps libre par la proposition d'animations et d'activités adaptées. Cette formation aborde également le rôle et les missions de l'accueillant, ainsi que sa place dans l'équipe éducative.

- 47 personnes ont participé à la formation sur site : « L'utilisation du jeu de société au sein de l'accueil temps libre » dispensée par les formatrices du Centre Elisabeth Carter.

Lieu : sur site, dans les écoles concernées et les Maisons d'Enfants

Dates : 6 rencontres de lancement et d'analyse de la demande (module 1), 2 rencontres de lancement (module 2) suivies de 45 séances d'une demi-journée. Soit 53 interventions en 2018.



Module 1 : 33 personnes concernées et 36 interventions

Ecole fondamentale Canal (4 pers)	Ecole primaire R. Catteau (7 pers)	Ecole Fondamentale de Haren (7 pers)	Ecole Maternelle de la Marolle (4 pers)
19/01/2018	12/01/2018	29/03/2018	30/30/2018
29/01/2018	5/02/2018	19/03/2018	24/04/2018
26/02/2018	23/02/2018	26/03/2018	8/05/2018
26/03/2018	5/03/2018	3/05/2018	22/05/2018
4/05/2018	18/04/2018	17/05/2018	5/06/2018
18/05/2018	27/04/2018	31/05/2018	12/06/2018

Ecole fondamentale Emile André (5 pers)	Maison d'enfants Symphonie et Pôle Nord (6pers)
15/01/2018	20/02/2018
30/01/2018	08/03/2018
8/02/2018	20/03/2018
20/02/2018	24/03/2018
26/03/2018	08/05/2018
17/05/2018	22/05/2018

Module 2 : 14 personnes concernées et 9 interventions

Ecole fondamentale Emile Jacqmain (8 pers)	Ecole primaire Steyls (6 pers)
11/12/2017	27/11/2017
23/01/2018	11/01/2018
9/02/2018	6/02/2018
19/03/2018	29/05/2018
15/03/2018	

Chaque équipe a bénéficié d'un module de 6 demi-jours précédé d'une réunion de deux heures afin de réaliser l'analyse de la demande et des besoins ainsi que l'installation du cadre de travail. Cette formation vise à faire découvrir le jeu de société et réfléchir sur les effets de l'utilisation de ce dernier dans la gestion de groupe ainsi que ses apports au niveau du développement global des enfants. Un travail de mise en pratique est réalisé par l'expérimentation de différents jeux de société, l'inventaire ainsi que le rangement des jeux déjà présents dans les structures concernées ainsi que la création en équipe de l'activité « jeux de société » avec tous les paramètres inhérents à cette dernière (aménagement de l'espace, charte d'utilisation, gestion des jeux...).

06. La COORDINATION "ACCUEIL TEMPS LIBRE"



06.1 Coordination générale

La coordination Accueil Temps Libre a assuré :

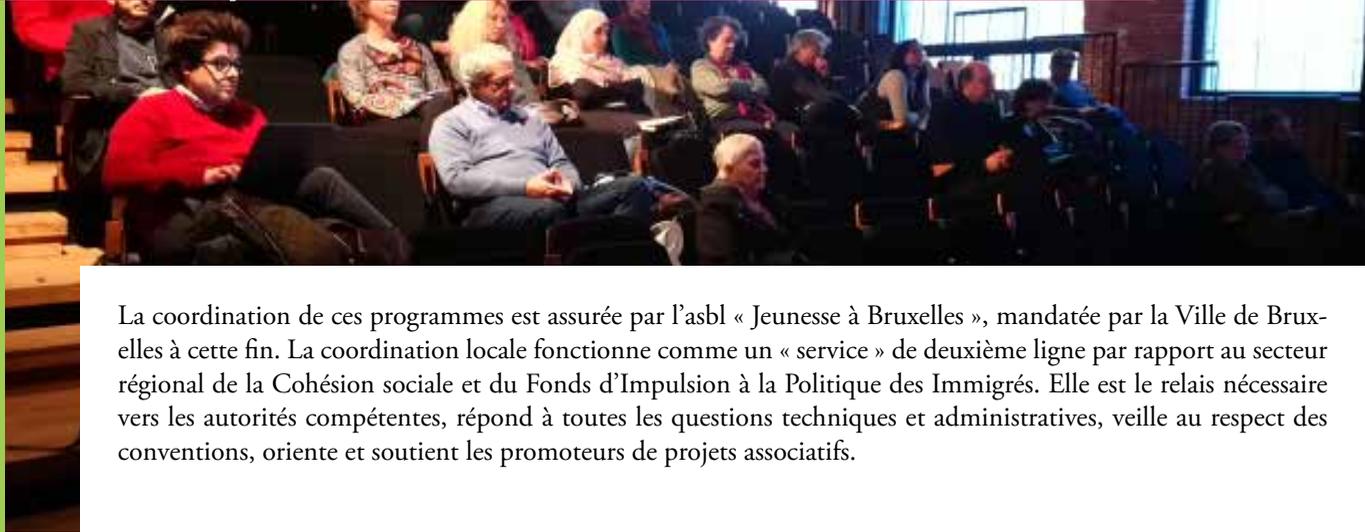
- l'information continue aux usagers ;
- la diffusion lors d'événements (Fête de la Jeunesse 2018 et conférences) de la brochure « Pose ton Cartable » reprenant les activités extrascolaires et les opérateurs d'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles ;
- les réponses aux demandes ponctuelles des familles concernant les activités extrascolaires se déroulant sur le territoire et aux professionnels concernant le dispositif ATL ;
- la gestion de la livraison centralisée et diffusion du « Pocketje » de Badje ASBL
- l'actualisation des données relatives aux opérateurs de l'accueil dans le moteur de recherche intégré au site internet de Jeunesse à Bruxelles et au site régional Bruxelles Temps Libre ;
- un rôle de relais en diffusant de manière continue des « contenus ATL » aux différents réseaux (textes légaux, appels à projet, conférences thématiques, ...);
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter et Brusurf (service informatique du Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles), le lancement d'un projet visant la création de fiches-outils destinées aux professionnels de l'accueil (4 réunions) ;
- le secrétariat de deux Commissions Communales de l'Accueil (8/06/2018 et 30/11/2018) ;
- la rédaction du rapport d'activités 2017-2018 et du plan d'action 2018-2019 ;
- le suivi administratif des demandes de subsides ATL trimestriels pour les 55 opérateurs de l'accueil communaux agréés (46 écoles et 9 Maisons des Enfants) ;
- le suivi individualisé de deux écoles communales désirant mettre en place un projet d'atelier créatif axé sur l'autonomie de l'enfant (6 rencontres de soutien à la pratique professionnelle) ;
- le suivi du projet « Aménagement de l'espace 2018 » visant le réaménagement de l'espace d'accueil au sein des écoles communales afin de pouvoir répondre au mieux aux rythmes et besoins de chaque enfant accueilli (7 réunions) et son évaluation (2 réunions) ;
- le lancement de l'appel à projet « Aménagement de l'espace 2019 » : information diffusée auprès des chefs d'établissement des écoles communales (1 réunion), création et diffusion du formulaire de candidature, analyse et sélection de 7 écoles ;
- la constitution et le suivi du dossier de demande d'agrément ATL de l'ASBL Autour du Monde (1 visite conjointe avec l'ONE) et de l'école maternelle La Clé des Champs (1 visite) ;
- sa formation continue en participant à deux modules de formation de 3 jours : « L'inclusion extrascolaire » avec Badje ASBL et « Ma fonction de coordinateur ATL » avec l'ONE ;
- la gestion, en partenariat avec le Département de l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, de "L'appel à projets ATL 2018" visant l'utilisation cohérente des subventions ATL au sein des services d'accueil des établissements scolaires : diffusion du document type, soutien sur le terrain pour l'élaboration des projets (12 réunions d'équipe), analyse des 46 dossiers reçus ;
- en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, le suivi et l'évaluation du projet « L'utilisation des jeux en ATL 2018 » dans 7 écoles de la Ville de Bruxelles. Le lancement de l'appel à projet « L'utilisation des jeux en ATL 2019 » : diffusion du formulaire de candidature, analyse des candidatures et sélection de 7 écoles ;
- l'organisation, en partenariat avec l'Inspection Pédagogique de la Ville de Bruxelles, de 3 conférences pédagogiques sur le thème du développement cérébral de l'enfant et l'importance des stimulations et ap-



prentissages à l'attention de tous les accueillants des écoles du réseau officiel communal (le 28/05, le 30/05 et le 11/06/2018) ;

- la récolte d'informations concernant tous les opérateurs pratiquant l'accueil d'enfants à besoins spécifiques sur le territoire ;
- la mise en place, en collaboration avec le Centre Elisabeth Carter, d'une formation sur l'inclusion pour tous les animateurs des Maisons des Enfants de la Ville de Bruxelles afin d'augmenter la capacité d'accueil des enfants à besoins spécifiques (1 réunion) ;
- la représentation de la CATL de la Ville de Bruxelles au niveau régional et communautaire
- la création et la mise en œuvre, en partenariat avec le Centre Elisabeth Carter, d'un module de formation sur la thématique des ateliers créatifs visant le développement de l'autonomie de l'enfant (2 modules de 2 jours) ;
- l'organisation d'une conférence sur la thématique de « L'enfant difficile ou en difficulté ? » à l'attention de tous les professionnels de l'accueil actifs sur le territoire de la Ville de Bruxelles (le 15/05/2019) ;
- le suivi du projet « Rangs Piétons Extrascolaires Accompagnés » dans deux écoles communales permettant d'améliorer l'accessibilité en ATL (2 réunions)
- la coordination et l'organisation de la Fête de la Jeunesse qui s'est déroulée le 23/06/2018 en partenariat avec le service Jeunesse (6 réunions avec le Service Jeunesse) ;

07. La COORDINATION DU PROGRAMME DE COHÉSION SOCIALE ET DU FOND D'IMPULSION à La POLITIQUE DES IMMIGRÉS (FIPI)



La coordination de ces programmes est assurée par l'asbl « Jeunesse à Bruxelles », mandatée par la Ville de Bruxelles à cette fin. La coordination locale fonctionne comme un « service » de deuxième ligne par rapport au secteur régional de la Cohésion sociale et du Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés. Elle est le relais nécessaire vers les autorités compétentes, répond à toutes les questions techniques et administratives, veille au respect des conventions, oriente et soutient les promoteurs de projets associatifs.

07.1 Suivi de la bonne exécution du contrat communal de cohésion sociale et du FIPI communal

Dans ses missions de suivi et d'évaluation, la Coordination locale effectue la visite des projets soutenus et financés par la Cohésion sociale et/ou le FIPI communal. Ces visites de terrain sont renforcées par un rapport de visite circonstancié consultable à la demande. La Coordination locale participe également à des événements, des activités spécifiques sur invitation de ses partenaires associatifs contractants.

Entre le 1er janvier 2018 et le 31 décembre 2018, la Coordination locale a effectué 43 visites de terrain ayant fait l'objet d'un rapportage circonstancié : 22 visites des projets de cohésion sociale, 17 visites des projets réguliers, 5 activités d'été et 21 visites des projets du Fipi communal.

07.2 Organisation des concertations locales

La Coordination locale est tenue par voie décrétole d'organiser idéalement trois concertations locales par an, réunissant en son sein, l'ensemble des opérateurs du contrat communal de cohésion sociale. Ces concertations sont un espace d'information, de coordination et de développement de collaborations entre associations œuvrant à la cohésion sociale communale.

En 2018, la Coordination locale a organisé trois concertations locales dans de nouveaux lieux :

- La concertation locale du 2 février 2018 à Utopie : après l'approbation du PV du 13 décembre 2017, Monsieur Cordonnier, représentant de Rudy VERVOORT, Ministre-Président de la Région Bruxelloise en charge de la cohésion sociale, présente l'avant-projet de Décret relatif à la cohésion sociale. Une séance de questions-réponses vient ponctuer cette présentation.
- La concertation locale du 13 juin 2018 à Utopie : après l'approbation du PV du 02 février 2018, Mme Amat, cheffe de Cabinet de l'Instruction publique, de la Jeunesse, de la Petite enfance et du Personnel acte la fin du projet MJ Avenir, propose le redéploiement des moyens financiers avant que les membres-opérateurs du jour ne votent sur la proposition communale. Une séance d'information concernant le nouveau centre culturel et sportif Tour à Plomb suit le vote avant que l'ASBL Alter Brussels ne présente son projet « A world in the city ». La séance s'achève sur une séance d'informations dédiée aux événements et festivités en cours sur le territoire de la Ville de Bruxelles.
- La concertation locale du 5 novembre 2018 à la Tour à Plomb : après l'approbation du PV du 13 juin 2018, la matinée dédiée « aux pratiques culturelles locales » débute avec la présentation de Mme Sarah Bahja membre de la Compagnie des Nouveaux Disparus avant que Ben Hamidou et Gennaro Pitisci du Brocoli Théâtre n'enchaînent de leur exposé. La séance se poursuit avec la présentation de Christine Rigaux, directrice du Centre Culturel Bruegel, avant de ponctuer la concertation sur une séance de questions-réponses.



07.3. Suivi administratif et financier des projets de cohésion sociale

- Bilan des activités des associations pour l'année 2017 : analyse des documents financiers et rapports d'activités des associations en collaboration avec la Cocof.
- Rédaction du rapport annuel 2017 : les associations et la Coordination locale étaient tenues de rendre en mars 2018 un rapport succinct des activités de cohésion sociale.

07.4. Suivi administratif et financier des projets FIPI communaux 2017, 2018 et 2019

- Fipi 2017 : évaluation et suivi administratif du FIPI communal 2017 en collaboration avec la Cocof et les autorités communales compétentes de la Ville de Bruxelles. Clôtures de la réception des évaluations du Fipi 2017, traitement des données et remise de l'évaluation du Fipi (contrat communal) 2017 de la Ville de Bruxelles le 28/02/2018 auprès de la Cocof.
- FIPI 2018 : suivi administratif, rédaction des conventions spécifiques des 18 projets sélectionnés, 21 visites de terrain, dont deux demandes émergentes, rédaction d'une note d'évaluation de la Coordination locale tenant compte des visites de terrain.
- FIPI 2019 : gestion de l'appel à projet du FIPI communal 2019 et suivi administratif, accompagnement de nouvelles candidatures, rédaction de fiches techniques à l'attention des autorités compétentes dans cette matière. L'appel a été clôturé le 23/11/2018.

07.5. Reunions entrant dans le cadre des missions de la coordination locale :

- Participation aux réunions d'information organisées par l'Administration de la Cocof : Cocof « non-marchand ».
- Participation aux réunions du Conseil consultatif bruxellois francophone de l'Aide aux personnes et de la Santé – Section Cohésion sociale.
- Participation aux réunions des Coordinations sociales par quartier et autres groupes institutionnels mis en place dans le cadre des dispositifs de politiques publiques connexes (Contrat de quartier, P.G.V.).
- Participation à des événements, conférences et journées d'étude entrant dans le cadre décretaal des missions de la Coordination locale.

08. CENTRE CULTUREL ET SPORTIF PÔLE NORD



Comme c'est le cas depuis l'ouverture du Centre Pôle Nord en 2006, l'asbl Jeunesse à Bruxelles a, en 2018, maintenu un partenariat étroit avec le Centre sportif et culturel Pôle Nord (géré par le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles).

L'asbl Jeunesse à Bruxelles reste encore en 2018 l'usager principal du Centre. Elle y a en effet organisé certaines activités de manière régulière, et d'autres de manière ponctuelle.

08.1 Activités régulières en 2018

a. Stages sportifs et culturels durant les périodes de vacances scolaires

- Carnaval : du 12/02/2018 au 16/02/2018
Stage : Omnisports et natation
- Printemps : du 9 au 13/04/2018
Stage : Omnisports et natation
- Été : du 2 au 13/07/2018 et du 13 au 24/08/2018
Stage : 3 X Omnisports et natation + Omnisports et escrime
- Automne : du 29/10/2018 au 2/11/2018
Stage : Omnisports et natation

b. Rencontres amicales de mini foot du quartier Nord, en collaboration avec le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles

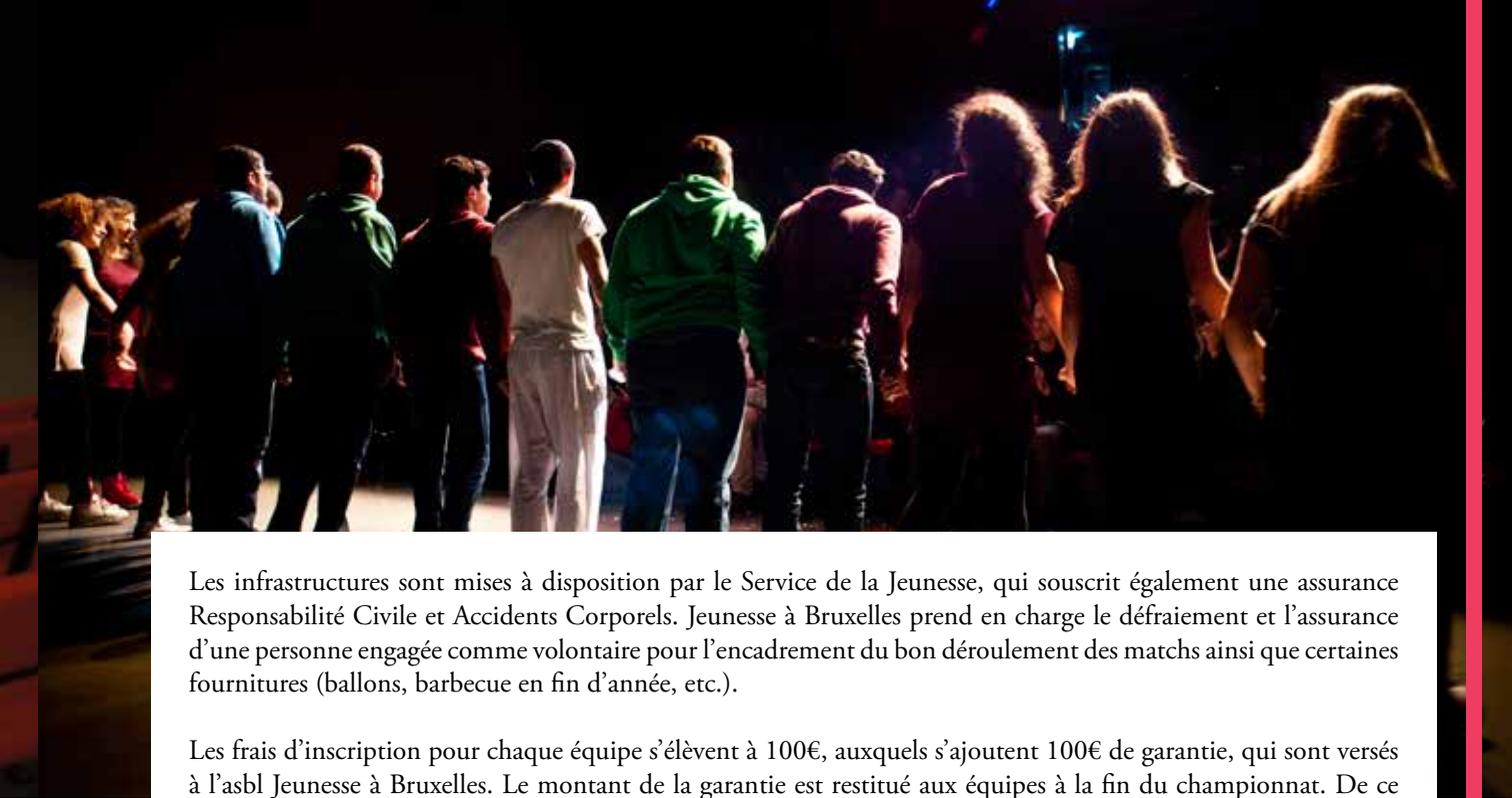
Depuis le mois d'octobre 2013, suite à l'arrêt du championnat de mini foot du quartier Nord, l'asbl Jeunesse prend en charge l'organisation des rencontres amicales de mini foot du quartier Nord organisées au Centre Pôle Nord. Les rencontres amicales sont des matchs de foot en salle sans enjeu (pas de classement, pas d'arbitre, etc.) entre différentes équipes composées de joueurs (15 maximum par équipe) issus majoritairement du quartier Nord. L'objectif est de proposer aux habitants du quartier de se rencontrer lors d'un moment sportif et convivial et de répondre ainsi à la demande croissante de mini foot dans le quartier. Deux séries de rencontres amicales cohabitent.

Du 1/1/2018 au 30/6/2018 :

- 175 joueurs inscrits dans 13 équipes qui jouent en semaine
 - 122 joueurs inscrits dans 11 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 297 joueurs inscrits pour la saison 2017/2018

Du 1/9/2018 au 31/12/2018 :

- 159 joueurs inscrits dans 13 équipes qui jouent en semaine
 - 109 joueurs inscrits dans 10 équipes qui jouent le dimanche
- Soit, au total 268 joueurs inscrits pour la saison 2018/2019



Les infrastructures sont mises à disposition par le Service de la Jeunesse, qui souscrit également une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels. Jeunesse à Bruxelles prend en charge le défraiment et l'assurance d'une personne engagée comme volontaire pour l'encadrement du bon déroulement des matchs ainsi que certaines fournitures (ballons, barbecue en fin d'année, etc.).

Les frais d'inscription pour chaque équipe s'élèvent à 100€, auxquels s'ajoutent 100€ de garantie, qui sont versés à l'asbl Jeunesse à Bruxelles. Le montant de la garantie est restitué aux équipes à la fin du championnat. De ce montant sont déduites les diverses amendes imposées à l'équipe (en cas de forfait, d'oubli des équipements des joueurs, de non-respect des règlements, etc.).

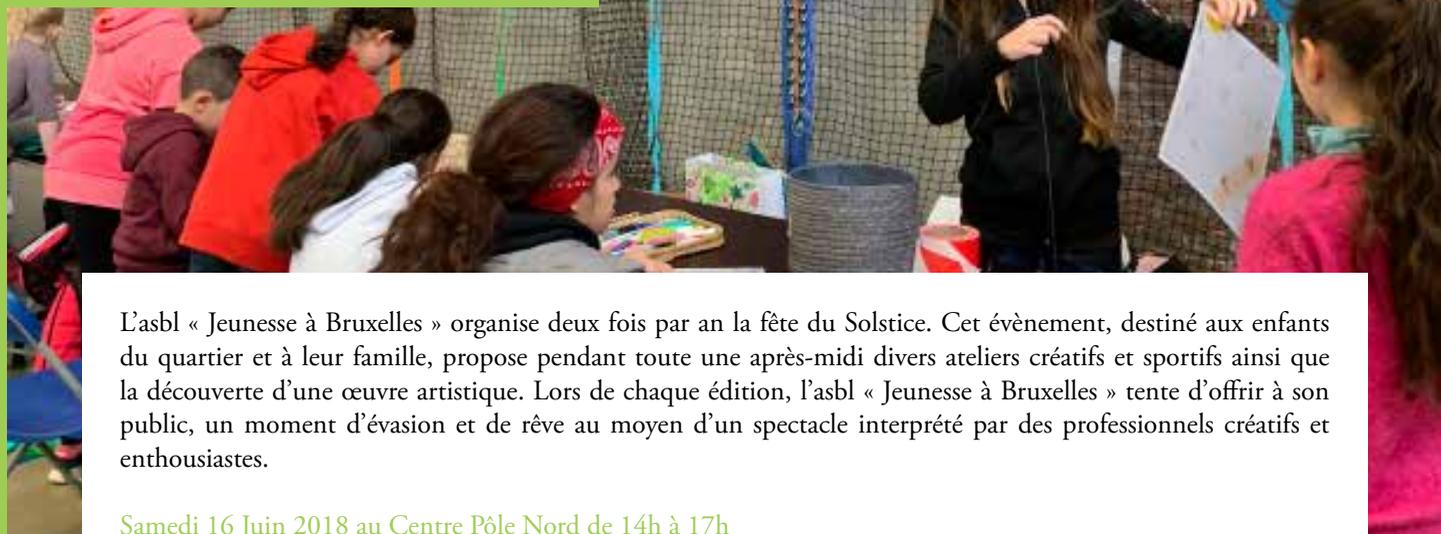
08.2 Activités ponctuelles en 2018

- Fêtes du Solstice d'été et d'hiver (16/06/2018 et 15/12/2018) ;
- Les départs des séjours à Mariakerke, à Combreuil et à l'étranger se font à partir du Centre Pôle Nord, de même que les départs des séjours résidentiels pour les moniteurs inscrits à la formation Elisabeth Carter ;
- Réunions de préparation des plaines avec les moniteurs (26/03/2018, 21/06/2018, 26/06/2018, 17/12/2018 et 18/12/2018) ;
- Réunion de préparation du séjour au ski avec les parents (31/01/2018) ;
- Représentations théâtrales pour les enfants qui participent aux plaines ou aux stages : 09/04/2018, 10/04/2018, 11/07/2018, 12/07/2018, 13/07/2018, 24/07/2018, 25/07/2018, 26/07/2018, 27/08/2018, 28/08/2018, 29/08/2018, 27/12/2018, 28/12/2018 ;
- Tests écrits dans le cadre d'un recrutement organisé par l'asbl Jeunesse à Bruxelles : 17/09/2018.

08.3 Autres

Des synergies entre l'asbl Jeunesse à Bruxelles et le Centre Pôle Nord permettent d'optimiser les ressources humaines, le matériel audio-visuel, l'outillage, les véhicules et les locaux des deux structures.

09. FÊTE DU SOLSTICE



L'asbl « Jeunesse à Bruxelles » organise deux fois par an la fête du Solstice. Cet événement, destiné aux enfants du quartier et à leur famille, propose pendant toute une après-midi divers ateliers créatifs et sportifs ainsi que la découverte d'une œuvre artistique. Lors de chaque édition, l'asbl « Jeunesse à Bruxelles » tente d'offrir à son public, un moment d'évasion et de rêve au moyen d'un spectacle interprété par des professionnels créatifs et enthousiastes.

Samedi 16 Juin 2018 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique, sportifs et créatifs, initiation à la création de cerfs-volants, activités créatives et récréatives parents/enfants (manège à propulsion parentale, bricolage).

Dans la salle culturelle :

- 14h00 et 16h00 : spectacle pour enfant : « Shéhérazade et le rêve inachevé », Moustafa Largo
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 274 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 300 personnes.

Samedi 15 décembre 2018 au Centre Pôle Nord de 14h à 17h

Au programme :

Ateliers pour enfants tout l'après-midi : grimage, animations sportives et récréatives avec parcours de châteaux gonflables, ateliers d'éveil artistique et créatif... Clown ambulant, création de cerfs-volants.

Dans la salle culturelle :

- 14h00 et 16h00 : spectacle pour enfant : « Le Pays des Objets Perdus », Alain Boivin
- dès 14h30 : goûter
- 17h00 : clôture des festivités par une tombola

Nombre d'inscrits : 512 personnes

Présences réelles le jour du spectacle : +/- 495 personnes

Pour les deux solstices : collaborations entre le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, le Centre Pôle Nord et le Service prévention de l'asbl BRAVVO.



10. FÊTE DE LA JEUNESSE

La fête de la Jeunesse s'est déroulée le samedi 23 juin 2018 sur la Place Willems à Laeken, de 13h à 18h30 sur le thème des « Couleurs ». Coordonnés par Jeunesse à Bruxelles ASBL, 13 ateliers répartis en quatre catégories, encadrés notamment par les animateurs de la Ville de Bruxelles, étaient accessibles au public.

Au programme :

Activités Sportives

Parcours d'obstacles et course relais
Initiation Basket

Activités Créatives:

Décoration de pot en terre
Cartes à gratter
Atelier retouche de photos (Bru'Surf)
Grimage (2 stands)

Activités Culturelles

Espace lecture et contes ; création de marque-pages (bibliothèques des Riches Claires et de Laeken)
Spectacles pour les petits
Spectacles avec origamis et instruments traditionnels japonais

Activités Ludiques

Jeux Géants
Château gonflable (1)
Espace de psychomotricité pour les 0-3 ans

Dans une ambiance conviviale, 1678 personnes ont fréquenté les différentes activités de la fête et 77 animateurs et artistes ont contribué à la réussite de cet événement familial.

Un stand d'informations relatives aux initiatives de la Ville de Bruxelles à destination des enfants et des jeunes était également présent sur le site afin de renseigner les familles sur les activités extrascolaires proposées par la commune.

Un artiste-magicien, un clown sur échasses, un sculpteur de ballons en déambulation et une fanfare déjantée de 26 musiciens ont soigneusement assuré l'ambiance de l'après-midi.

La fête s'est achevée par un bal, lancé par une chorégraphie des enfants des Maisons des Enfants de la Ville de Bruxelles.

L'accès à l'événement, les animations et le bal étaient entièrement gratuits.

Partenaires :

Le Service de la Jeunesse de la Ville de Bruxelles (Maisons des Enfants), les Bibliothèques de la Ville de Bruxelles (Les Riches-Claires et de Laeken), les gardiens de la Paix, le service Petite Enfance, les Cuisines Bruxelloises, Vivaqua, Bru'Surf.

RAPPORT ANNUEL ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE 7 DE L'ORDONNANCE DU 12 JANVIER 2006 SUR LA TRANSPARENCE DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES PUBLICS BRUXELLOIS TEL QUE MODIFIE PAR L'ARTICLE 11 DE L'ORDONNANCE CONJOINTE DU 14 DECEMBRE 2017 (M.B. 24 01 2018)

1. RELEVÉ DÉTAILLÉ DES PRÉSENCES EN RÉUNION, DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE, AINSI QUE DES FRAIS DE REPRESENTATION OCTROYÉS AUX MANDATAIRES PUBLICS DE L'ASBL JEUNESSE A BRUXELLES EN 2018

1.1. Relevé des présences en réunion :

Présences 2018	Bureau	CA	AG
ALAMAT Faten	3/3	0/1	0/1
BENGHALLAM Amal	/	0/1	0/1
BOLAND Brice	/	0/1	0/1
CHANTEUX Claude	/	1/1	1/1
CONDIJTS Joris	/	1/1	1/1
DE BOCK Philippe	3/3	1/1	1/1
DE MEURICHY Serge	/	/	1/1
FISZMAN Julie	/	0/1	0/1
GABRIELS Patrick	/	/	1/1
GALLUCCIO Roberto	/	/	0/1
GERMYS Laetitia	/	/	1/1
HARICHE Faouzia	3/3	1/1	1/1
JELLAB Zoubida	/	1/1	1/1
VANDENBULCKE Anne	2/3	1/1	1/1
WAUCQUEZ Frédéric	2/3	1/1	1/1



1.2. Relevé des rémunérations et avantages de toute nature des mandataires publics :

Tous les mandats sont exercés à titre gratuit.

1.3. Relevé des frais de représentation des mandataires publics :

HARICHE Faouzia, frais de représentation 2018 : 881,51 euros

1.4. Réductions opérées sur les rémunérations et avantages de toute nature en vertu d'une disposition légale ou réglementaire : /

2. VOYAGE D'ETUDE ET COLLOQUES A L'ETRANGER ENTRAINANT UNE DEPENSE A CHARGE DE L'ORGANISME PUBLIC AUXQUELS DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GESTION ONT PARTICIPE EN 2017 DANS LE CADRE DE LEURS FONCTIONS

Aucun

3. INVENTAIRE DES MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR JEUNESSE A BRUXELLES EN 2018

Les marchés repris dans l'inventaire 2018 sont des marchés conclus en 2018.

Conformément à la circulaire du 23 mars 2006 dont l'application a été confirmée par une circulaire du 8 mars 2018, les marchés par procédure négociée avec facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 8.500 EUR hors TVA (loi sur les marchés publics de 2006) et les marchés de faible montant conclus par facture acceptée dont le montant ne dépasse pas 30.000 EUR hors TVA (art. 92 de la loi sur les marchés publics de 2016) ne doivent pas être repris de manière détaillée dans l'inventaire.

Aucun.

